

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ

COVID-19 – MISE EN PLACE DE MESURES PRÉVENTIVES

Chute-aux-Outardes, le 15 mars 2020 – La municipalité de Chute-aux-Outardes suspend, jusqu'à nouvel ordre, l'ensemble des activités sportives et culturelles dispensées par son service des loisirs et de la culture. La suspension des activités s'étend également à toutes les activités tenues dans les installations municipales, à l'exception des bureaux administratifs qui demeureront ouverts pour le moment.

De plus la municipalité demande à l'ensemble des organismes communautaires œuvrant sur son territoire de participer à l'effort collectif en suspendant leurs activités, afin de limiter le plus possible les rassemblements publics.

C'est dans la foulée des mesures préventives prises par le Gouvernement du Québec afin de limiter la propagation du COVID-19, ainsi que des consignes sanitaires préconisées par la santé publique, que la municipalité prend cette décision.

Nous voulons également rassurer la population concernant la disponibilité des denrées alimentaires et sanitaires. L'ensemble des réseaux de distribution alimentaire demeurent fonctionnels à 100% et il n'y a aucune raison de précipiter nos achats ou de changer nos habitudes les concernant.

Par ailleurs, la municipalité travaille à l'élaboration d'un plan d'intervention en cas de pandémie, afin d'assurer la sécurité de ses employés et la continuité des services essentiels.

Finalement nous enjoignons la population à prendre au sérieux les mesures préventives mises de l'avant pour le bien collectif. Il est essentiel que tous participent et suivent les consignes sanitaires d'usage. Vous trouverez plus de détail à ce sujet et sur l'évolution de la situation au : www.québec.ca/coronavirus.

-30-

Source : Rick Tanguay, directeur général
Tél. : (418) 567-2144 pst 702
directeur@municipalitecao.ca

Entrevue : Yoland Émond, maire
Cell. : (418) 295-5862
mairie@municipalitecao.ca